des provinces maritimes et d'avoir, sous l'action de cette influence, changé mes opinions sur la confédération. J'admets le fait de cette influence légitimement exercée. L'on ne perd pas au contact des hommes intelligents. Les membres de cette chambre qui ont visité, l'automne dernier, ces provinces, sont revenus émerveillés de ce qu'ils avaient vu. Ils se sont convaincus que ces provinces posséduient de grandes ressources.

Le contact des hommes les plus éminents de ces pays no pouvnit pas faire de mal, et Phon. député s'en fût bien trouvé. Peut-être que s'il l'avait subi il n'aurait pas, aujourd'hui, recours aux moyens qu'il emploie pour discréditer et faire rejeter le projet de confederation. (Ecoutez! écoutez!) Parmi ces hommes il en est de magnifiquement doués, et a côté desquels je serais heureux et fier de siéger dans une assemblée délibérative. (Recoutez!) Oui, nous avons gagné à leur contact, et j'ose croire que, de leur part, ils ont perdu bien des préjugés qu'ils pouvaient avoir contre nous comme nous en avions contre eux.

L'hon, député a cité certains articles du Journal de Québrc de 1856 et 1858, pour établir que je disais qu'alors le gouvernement était le plus mauvais que j'eus Jamais vu. J'avais peut-être raison dans le temps, mais je ne pourrais plus dire la même chose depuis qu'il m'a été donné de contempler le gouvernement de l'hon, député! (Ecouter | et rires.)

S'il fût jamais un gouvernement tyrannique et malhonnête, ce fut bien celui de 1868, et aussi est il tombé sous les coups de l'indignation de tous les honpêtes gens. A moins d'un accident comme oelui de 1862, qui donc ose espérer voir

l'hon. député remonter au pouvoir! (Ecoutez ! écoutez !)

Il nous a dit qu'il n'était pas convenable de changer la constitution sans, auparavant, recourir à l'appel au peuple. Mais il s'agit d'abord de décider la question constitutionnelle;—la question de convenance et

d'opportunité vient après.

nous parle sans cesse de consulter les électeurs. Cela se comprend : les élections sont sa seule espérance. Toujours déqu à chaque élection, il espère, mais en vain, que la suivante lui donnera la victoire. Il devrait comprendre pourtant que notre constitution est faite sur le modèle de la constitution britannique, et que les députés ne reçoivent pas et ne peuvent l

pas recevoir de mandat impératif de leurs

Chaque représentant, bien qu'élu par un comté particulier, représente tout le pays, et sa responsabilité législative le couvre tout entier. Si done je suis convaincu qu'une mesure législative, présentée par le gouvernement ou par un membre de cette chambre, doit sauver le Bas-Canada, je dois voter pour cette mesure quand bien même mes électeurs y seraient opposés. Mes électeurs pourraient me punir après, mais ils n'auraient pu me oréer des devoirs indépendants d'eux et crées à la constitution elle-même. (Ecoutez! écoutez!)

S'il y a des députés qui croient sérieusement que le projet de constitution est mauvais et contraire à l'intérêt du Bas-Canada, bien que la grande majorité de notre peuple pense autrement, il est de son devoir de le combattre précisément sur le même principe. Il peut aussi, s'il le veut, demander un appel au peuple. Mais serait-il justifiable dans les circonstances, et cette chambre devrait-elle le demander uniquement pour satisfaire au besoin d'opposition qui tourmente sans cesse l'hon. député d'Hochelaga. (Ecoutez ! écoutez !).

L'hon, député d'Hochelaga nous a parlé d'assemblées publiques tenues dans certains comtés du district de Montréal; mais ces assemblées sont loin d'avoir l'importance qu'il leur donne. (Ecoutez!) On sait comment on peut en faire partout et ce qu'elles signifient. Quoi qu'il en soit, il n'y en a pas cu de pareilles dans le district de Québec et même dans celui des Trois-Rivières contre la confédération, et l'on ne peut pas dire que les députés qui représentent ces districts, et qui votent pour la mesure, agissent contrairement aux voeux de leurs commettants.

On ne voit de pareilles assemblées que dans le district de Montréal, où le parti de l'hon, député se trouve le plus représenté; mais l'on peut juger de ces assemblées par ce qui se passe à Québec en ce moment. Tandis que tous les citoyens demandent la suspension du conseil municipal actuel, quelques individus intéressés à le tenir debout convoquent des assemblées publiques dans les coins et les recoins des faubourgs. (Ecouter ! écouter !)

L'hon. député a fait d'immenses efforts pour prouver que les intérêts de notre religion, de notre nationalité et de nos institutions, seraient beaucoup plus en sûreté entre ses